

Corrigé

Comité: Comité étudiant technique d'intervention en loisir (CÉTIL)

1

Nom Personne contact	Maryane Fontaine (trésorière)
Adresse	Maison : 1260 boulevard Quinn
Ville	Longueuil
Code Postal	J4J 3H8
Téléphone pour suivi	Cellulaire : (450) 209-3829

Description du projet

Objectifs

Notre comité a pour objectifs de favoriser l'ouverture sur le monde du loisir afin de permettre aux étudiants d'en avoir une connaissance appropriée et de promouvoir les qualités propres au programme de Techniques en Gestion et Intervention en Loisir du Cégep du Vieux Montréal. Ainsi que les aider à mettre en application leurs acquis académiques en leur offrant des opportunités dans le monde du loisir. Donc, plusieurs sous-comités se sont développés et nous voulons soutenir nos collègues de classe à réussir dans leurs projets. Il y a le comité bal, celui des objets promotionnels de la technique, albums de finissants et le comité d'intégration. Compte tenu de la situation pandémique, plusieurs étudiants nous ont fait savoir qu'ils éprouvent des difficultés financières mais souhaiteraient avoir des souvenirs de leur passage au CVM et garder des bons souvenirs malgré les circonstances actuelles. Alors, nous les aiderons avec un prêt qu'ils rembourseront par la suite.

APERÇU FINANCIER DU PROJET

Dépenses	Revenus
Vêtements et objets GIL __, 800,00\$	AUTOFINANCEMENT
Party session __, 200,00\$	1. _____ \$
Location salle (célébration finissants), 150,00\$	2. _____ \$
Comité d'intégration __, 200,00\$	3. _____ \$
Soutien financier aux étudiants __, 200,00\$	4. _____ \$
_____ \$	5. _____ \$
_____ \$	+ SOLDE COMPTE début H21 <u>1-154,66\$</u>
_____ \$	<u>1298,36\$</u>
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
TOTAL <u>1,550,00\$</u>	SUBVENTION AGEVCM <u>499,00\$</u>
	TOTAL <u>1,554,66\$</u>

Signatures

NOM: Maryane Fontaine (trésorière)	NOM: Érika Desjardins (présidente)
---	---

Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGECVM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre comité